



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 20 mars 1997 — N° 80

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

20 mars 1997

20 mars 1997

Le jeudi 20 mars 1997

N° 80

La séance est ouverte à 9 h 49.

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits provisoires

Conformément à l'ordre du 19 mars 1997 et sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin de reprendre l'étude des crédits budgétaires pour l'année financière 1997-1998, en vue de l'adoption en bloc du quart d'entre eux.

Les crédits provisoires pour l'année financière 1997-1998 sont adoptés à la majorité des voix.

M. le président de la commission plénière fait le rapport suivant à l'Assemblée:

La commission plénière a adopté en bloc le quart des crédits budgétaires, soit une somme maximale de 7 177 120 475,00 \$, pour le paiement d'une partie du budget des dépenses du Québec présenté à l'Assemblée nationale pour l'année financière 1997-1998, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

20 mars 1997

Mme Marois, ministre de l'Éducation, au nom de M. Landry, ministre des Finances, propose:

QUE l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 99, Loi n° 2 sur les crédits, 1997-1998;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté;

QUE le projet de loi soit adopté.

Cette motion est adoptée à la majorité des voix. En conséquence, le projet de loi n° 99, Loi n° 2 sur les crédits, 1997-1998, est adopté.

M. Brassard, leader adjoint du gouvernement, propose que les crédits budgétaires pour l'année financière 1997-1998, sauf ceux de l'Assemblée nationale, soient envoyés pour étude en commissions permanentes.

Cette motion est adoptée.

À 12 h 26, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

20 mars 1997

La séance reprend à 14 h 08.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

n° 206 Loi concernant la Municipalité de Chertsey et la Municipalité de Saint-Calixte — Le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et être adopté avant le 23 juin 1997.

(Dépôt n° 730-970320)

M. Brien (Rousseau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi concernant la Municipalité de Chertsey et la Municipalité de Saint-Calixte.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé n° 206 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

20 mars 1997

Dépôt de documents

M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, dépose:

La proposition de principes généraux relatifs à la gestion des odeurs, du bruit et des poussières en milieu agricole, présentée dans le cadre de la *Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités agricoles*.

(Dépôt n° 731-970320)

M. Rioux, ministre du Travail, dépose:

La note explicative, présentée au conseil d'administration de la Régie du bâtiment du Québec, portant sur la répartition des crédits 1997-1998.

(Dépôt n° 732-970320)

Dépôt de pétitions

M. Blais (Masson) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 1122 citoyens et citoyennes de Lanaudière, concernant le loyer des HLM et le nombre de logements sociaux.

(Dépôt n° 733-970320)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

20 mars 1997

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu une lettre de M. Bouchard, premier ministre, en date du 20 mars 1997, demandant qu'il prenne les dispositions pour que l'Assemblée nationale se réunisse d'urgence à compter de 9 heures, le vendredi 21 mars 1997, afin de procéder à la présentation et à l'adoption d'une loi visant à assurer la diminution des coûts de la main-d'oeuvre dans le secteur public et, selon le cas, à donner suite aux différentes ententes de principe intervenues dans le cadre des présentes négociations.

Motions sans préavis

M. Simard, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la francophonie, célébrée chaque année le 20 mars, qu'elle adresse ses fraternelles salutations à tous les peuples qui composent la communauté internationale francophone et qu'elle réaffirme solennellement son attachement à ses institutions.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Laporte (Outremont) propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, proclamée par les Nations Unies le 21 mars 1966, et reconnaisse la nécessité de mettre fin au racisme.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

20 mars 1997

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Boisclair, ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, dépose:

Le document intitulé «L'emploi des jeunes: un enjeu de société», produit par la Direction des communications de son ministère.

(Dépôt n° 734-970320)

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis) présente une motion concernant les contrats de travail entre le gouvernement et les employés de l'État; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le livre vert intitulé «La réforme de la sécurité du revenu: Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi»;
 - la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail en matière de congé annuel et de congé parental;
 - la Commission de la culture, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française.
-

M. Pinard, vice-président, donne l'avis suivant:

20 mars 1997

—la Commission de la culture se réunira afin de tenir une consultation générale sur les cartes d'identité et la protection de la vie privée.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 21 mars 1997 entre M. Ouimet (Marquette) et Mme Marois, ministre de l'Éducation, portant sur «l'implantation de la réforme de l'éducation», est annulée.

Puis, M. Pinard informe l'Assemblée que, le vendredi 4 avril 1997, Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) s'adressera à M. Landry, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant: «L'état de l'économie du Québec».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 89, Loi sur l'application de la Loi sur la justice administrative, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

20 mars 1997

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient deux débats de fin de séance:

- le premier, sur une question adressée par M. Bourbeau (Laporte) à M. Landry, vice-premier ministre et ministre des Finances, concernant le manque à gagner des revenus autonomes;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Marsan (Robert-Baldwin) à M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant les listes d'attente dans la santé.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Marsan (Robert-Baldwin) dépose:

Copie d'une lettre, en date du 28 février 1997, adressée à M. Lucien Bouchard, premier ministre, par Mme Adrienne Desjardins, concernant son attente prolongée pour le remplacement d'une prothèse de la hanche.

(Dépôt n° 735-970320)

À 18 h 31, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 21 mars 1997, à 9 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 20 mars 1997, à 17 h 10, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Pinard, vice-président de l'Assemblée nationale, de M. Gagnon (Saguenay), le représentant du premier ministre, et de M. Laliberté, secrétaire adjoint de l'Assemblée nationale, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants:

n° 31Loi modifiant la Loi sur les normes du travail;

n° 42Loi concernant l'harmonisation au Code civil du Québec de certaines dispositions législatives d'ordre fiscal;

20 mars 1997

n° 47 Loi modifiant la Loi sur le paiement de certaines amendes;

n° 99 Loi n° 2 sur les crédits, 1997-1998;

n° 131 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie (*titre modifié*).

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU